

----- Message transféré -----

Sujet :Réponse de M.Dupont-Aignan

Date :Mon, 21 Jan 2019 18:54:12 +0000

De :xxxxx

Pour :article68@upr.fr <article68@upr.fr>

Bonsoir,

Ayant interrogé par Messenger M.Dupont-Aignan, voici sa réponse qui ne m'étonne finalement guère ! Vous l'avez sans doute déjà reçue mais au cas où, je vous la transmets avec le mérite de l'actualisation.

Bien cordialement

xxxxx

Messenger:

QUESTION à M.Dupont-Aignan ; vendredi 18 janvier 2019 1H47

Bonjour M.Dupont-Aignan, pourquoi n'engagez-vous pas la procédure de destitution de M.Macron ? Si vous êtes député, qu'est-ce qui vous empêche de le faire pour le bien du peuple ? Un dossier accablant a été constitué pour fonder cette procédure (cf site de l'upr). Cordialement.xxxxx

REPONSE de l'équipe de M.Dupont-Aignan, lundi 21 janvier 10H42 Bonjour xxxxx ,

merci pour votre message. En effet Nicolas Dupont-Aignan ne demande pas la destitution de Macron car une élection présidentielle a eu lieu et il faut respecter le choix qui a été fait. Même si l'abstention et le vote blanc ont été particulièrement importants, et que Emmanuel Macron n'a pas été élu par la majorité.

C'est une refondation de la vie démocratique qu'il faut proposer aux français : <http://www.nda-2017.fr/theme/moralite-en-politique>

Par ailleurs, la destitution serait tout simplement impossible en raison du fait que l'Assemblée Nationale appartient à la majorité de Macron et que jamais ses Députés ne voteraient pour la destitution. Nicolas Dupont-Aignan a tenté de proposer un référendum sur l'immigration, nécessitant la signature de 60 parlementaires, sans succès car les députés LR ou En Marche suivent des consignes de partis.

La destitution est donc totalement impossible.

Il faut, lors des prochaines élections, voter autrement, voter pour la liste des Amoureux de la France menée par Nicolas Dupont-Aignan pour dire stop à Macron et pour réorienter la politique européenne.

Sincèrement.

L'équipe digitale de NDA.